

MASTER 2

DUI

Développement Urbain intégré

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Parcours en Alternance

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien·nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant·es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiant·e dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux·se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant·es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2023-2024.

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	3
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	4
1.1 Présentation des parcours	6
1.2 Débouchés professionnels	10
1.3 Calendrier de l'année 2023-2024	11
1.4 Déroulement de l'année.....	12
1.5 Modalités de validation	12
1.6 Les activités communes de la mention.....	12
1.7 Programme des activités communes du S3.....	14
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	19
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	19
1.9 Mobilités internationales.....	20
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	23
1.11 La Voie Recherche	23
1.12 Présentation des activités	25
2 Master 2 DUI – Développement urbain intégré	26
2.1 Présentation du parcours.....	27
2.2 Description des compétences, unités d'enseignement et cours	28
2.3 Emploi du temps de l'année 2023-2024 - Premier semestre (S3).....	34
2.4 Calendrier d'alternance 2023-2024.....	36
3 Informations générales	37
3.1 Équipe enseignante	38
3.2 Équipe administrative.....	43
3.3 Vie étudiante – informations pratiques	44
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	44
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	44
▪ Études et handicaps.....	44
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	45
▪ Salles informatiques.....	45
▪ Ressources documentaires.....	45
▪ Aides financières.....	46
▪ Restauration	46
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	47
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles	48
3.5 Venir à l'EUP	51

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenue, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

Responsable du Master :
Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issus de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

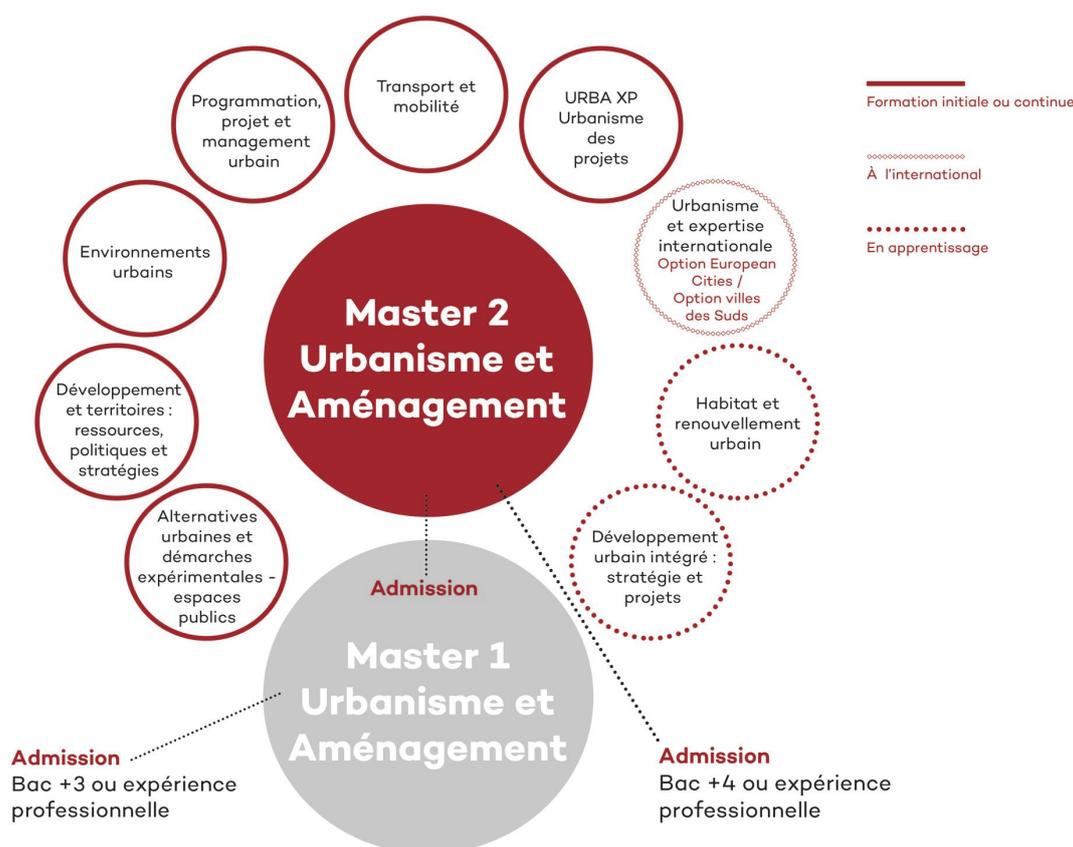


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : Sabine BOGNON – Maylis DESROUSSEAUX

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Christophe NOYÉ

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Félix ADISSON - Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Pierre ZEMBRI

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsables : Christine LELÉVRIER

- Villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés-es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel-les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023-2024

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024	
1	Ve	1	Di	1	Me Férié	1	Ve	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Lu	2	Je	2	Sa	2	Ma	2	Ve Journée activités communes S4
3	Di	3	Ma	3	Ve	3	Di	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Me	4	Sa	4	Lu	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Je	5	Di	5	Ma	5	Ve	5	Lu Date limite notes S3 S2
6	Me	6	Ve	6	Lu	6	Me	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Sa	7	Ma	7	Je	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Di	8	Me	8	Ve	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Lu	9	Je	9	Sa	9	Ma	9	Ve Journée activités communes S4
10	Di	10	Ma	10	Ve	10	Di	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Me	11	Sa Férié	11	Lu	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Je	12	Di	12	Ma	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Ve	13	Lu	13	Me	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Sa	14	Ma	14	Je	14	Di	14	Me
15	Ve	15	Di	15	Me	15	Ve	15	Lu	15	Je Jury M2 Semestre 3
16	Sa	16	Lu	16	Je	16	Sa	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Ma	17	Ve	17	Di	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Me	18	Sa	18	Lu	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Je	19	Di	19	Ma	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Ve	20	Lu	20	Me	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Sa	21	Ma	21	Je	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Di	22	Me	22	Ve	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Lu	23	Je	23	Sa	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Ma	24	Ve	24	Di	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Me	25	Sa	25	Lu	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Je	26	Di	26	Ma	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Ve	27	Lu	27	Me	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Sa	28	Ma	28	Je	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Di	29	Me	29	Ve	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Lu	30	Je	30	Sa	30	Ma	30	Ve
		31	Ma			31	Di			31	Me

Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024	
1	Ve	1	Lu Férié	1	Me Férié	1	Sa	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Ma	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Me	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Je	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Ve	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Sa	6	Lu	6	Je	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Di	7	Ma	7	Ve	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Lu	8	Me	8	Sa	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Ma	9	Je Férié	9	Di	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Me	10	Ve	10	Lu	10	Je	10	Sa
11	Lu	11	Je	11	Sa	11	Ma	11	Me	11	Di
12	Ma	12	Ve	12	Di	12	Me	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Sa	13	Lu	13	Je	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Di	14	Ma	14	Ve	14	Di Férié	14	Me
15	Ve	15	Lu	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je Férié
16	Sa	16	Ma	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Me	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Je	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Ve	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Sa	20	Lu Férié	20	Je	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Di	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Lu	22	Me	22	Sa	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Ma	23	Je	23	Di	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Me	24	Ve	24	Lu	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Je	25	Sa	25	Ma	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Ve	26	Di	26	Me	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Sa	27	Lu	27	Je	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Di	28	Ma	28	Ve	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Lu	29	Me	29	Sa	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Ma	30	Je	30	Di	30	Ma	30	Ve
31	Di			31	Ve			31	Me	31	Sa

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3 DU 02 OCTOBRE AU 06 OCTOBRE 2023

AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent-e : S. BUTEAU

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

AC 2 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langue : Français

CHAIRE
MÉNAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX

Référente : Karine Sahler

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'ouliipo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

AC 4 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à réaliser, au sein de cet espace, une (petite !) mare écologique, dont la conception devra intégrer diverses contraintes locales, aussi bien imposées (géothermie, risque de vandalisme, présence d'animaux fouisseurs,...) que choisies (utilisation de matériaux naturels, recours à la « récupération »,...). Au niveau des résultats attendus, par delà les bienfaits écosystémiques que la présence d'une mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfiques "sociaux" —esthétiques, "bien-être",...— de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variée,...), cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. DUVAL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE
D'AMENAGEMENT
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative

Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA

Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée.

Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

AC 7 : URBAX + INTERNATIONAL COMPARISON OF URBAN PLANNING SYSTEMS

Référent : J. Idt

Langue : English

MAIN OBJECTIVES

The URBAX role-playing game provides an insight into the system of actors involved in urban development in France. Students take on the roles of urban planning actors (local authorities, developers, promoters, land owners, etc.). They have to understand their logics of action. They negotiate with each other during the game, in a way that is very similar to what happens in the real life. Students gain an understanding of the dynamics of actors games and negotiations around urban development projects.

In parallel to the game, the students will try to understand how these planning actors systems operate in countries other than France. They will try to highlight the similarities and differences (through literature and internet research).

CONTENTS

The game is played throughout the week. Each actor in the game is played by a small group of students. The session is led by the teacher, who is the gamemaster (and who also helps the students to understand the situations). Each day, the students play the game for half of the day. The other half-day is devoted to comparing the action system that has been tested in the game, with cases in countries other than France (chosen by the students).

AC 8 : RECHERCHER... QUOI, POURQUOI, COMMENT ?

Référent : M. VANIER

Langue : Français

Partenariat institutionnel : François Ménard (PUCA)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Ouvrir la perspective de la recherche en urbanisme pour nos étudiants

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Le groupe se donnera pour objectif de définir (pour venir le présenter le vendredi matin) un programme de recherche dans un champ, sur des enjeux et selon une forme à imaginer (de l'appel à projets au cadre expérimental, en passant par la résidence de recherche, la commande événementiel ("l'événement de recherche"?), la "recherche-création", etc.), de nature à renouveler la pratique de la recherche en urbanisme. Vers quoi la recherche en urbanisme doit-elle se tourner aujourd'hui ? Pour traiter de quelles questions ? En se proposant quel cadre d'exercice concret ? Et en se donnant quelles finalités, au-delà d'elle-même ? On réfléchira particulièrement à ce qui pourrait faire ou refaire de la recherche une activité collective plutôt qu'une aventure personnelle. Le groupe travaillera à partir d'un cahier des charges (que je présenterai) décrivant le produit à imaginer, et écouterà les lundi et mardi quelques témoignages pratiques de doctorants et jeunes docteurs. Il commencera en parallèle à imaginer sa proposition. Nous ferons le point le mercredi, en début puis fin de journée. Le jeudi sera consacré à la finalisation de la proposition.

AC 9 : DIAGNOSTIC PEDESTRE

Référent : J. MONNET, A. TOPETE

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit de sortir d'une vision triviale de la marche en ville pour l'appréhender au travers d'outils professionnels (diagnostic, représentations graphiques), en vue de construire une capacité d'intervention auprès des collectivités territoriales, des prestataires de conseil ou des usagers

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité se déroule dans un format d'atelier sur commande : cette dernière est présentée et discutée le premier jour, en vue d'une restitution finale le dernier jour. Le travail de terrain, d'analyse et de présentation se réalise pendant les jours intermédiaires, en partie en autonomie sur le terrain, en partie encadré à l'EUP

AC 10 : DECARBONER LE POLE GARE DE MELUN : UNE APPROCHE PROSPECTIVE

Référent : M. HUE (AREP), A. TAVET (AREP), L. ZACHARIOU

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Les étudiant.es seront invité.es à réfléchir aux évolutions de l'espace de la gare de Melun sous différents angles : espace de mobilité/intermodalité, espace de lieu de vie, de sociabilité, polarité commerciale (avec ses contraintes logistiques). Ils et elles devront croiser différentes problématiques urbaine pour travailler sur les liens entre la gare et la ville en veillant aux conflits d'usages liés aux intérêts parfois opposés des usager.ère.s de cet espace.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Dans le cadre de la stratégie "post carbone" d'Arep, les étudiant.e.s pourront se confronter aux différentes problématiques aux abords des gares et à leur insertion dans le tissu urbain. Cette réflexion s'articulerait en trois temps : diagnostic de l'existant, horizon 2030 et phase transitoire. Le lundi matin sera consacré à la présentation de l'activité, ses enjeux et les problématiques du site de la gare de Melun. Le mardi sera consacré à la visite de site accompagné des intervenantes et des chargé.e.s du projet de réaménagement du pôle gare. Les mercredi et jeudi sera du travail en autonomie des étudiant.e.s avant la restitution finale du vendredi après-midi.

AC 11 : LES VOIX DU CAMPUS. RENCONTRES SONORES AUPRES DE CELLES ET CEUX QUI ASSURENT SON FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.

Référent : V. RACHMUEHL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Expérimenter la pratique de l'entretien, de la table ronde, de l'écoute active et de la parole de personnes concernées

S'initier aux techniques : prise de son, écriture de récit qui fait sens, montage, mise à disposition du résultat.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Une partie de l'activité commune se déroule à l'EUP et l'autre à Fontenay-sous-bois (Voix Machine)

Lundi / Mardi

Présentation de l'atelier, objectifs et déroulement, Interconnaissance du groupe.

Préparation des grilles d'entretien/questions à poser et services/personnes clé à travailler pendant l'atelier; s'informer sur ces services : missions, modalités pratiques de fonctionnement, employeur (université ou entreprise sous-traitante), demande des autorisations. Sollicitation des personnes à interviewer ; réalisation des premiers entretiens et prises de son. Formation sur le montage à l'EUP.

Mercredi / Jeudi / Vendredi

- Fin des entretiens et prises de son
- Ecoute des entretiens et choix des extraits à garder
- Réalisation le montage son et définition de la restitution
- Finalisation du montage, installation du rendu
- Restitution le vendredi après-midi à l'EUP

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris – le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales

(RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DEPART EN M2 - AUTRES PARCOURS (AU S3) — M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant-es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant·es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant·es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un·e maître·sse de stage dans l'organisme, et un·e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant·es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant·e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant·es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.11 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant·es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant·es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

La Voie Recherche prépare au parcours doctoral (faire une thèse en laboratoire ou en entreprise, à partir de septembre 2024), mais ne se limite pas à cet objectif : on peut suivre la Voie Recherche sans nécessairement viser ce parcours doctoral. La Voie Recherche donne l'opportunité de produire un travail de recherche personnel, encadré et approfondi sur le sujet de son choix, et donnant lieu à une soutenance de mémoire.

La Voie Recherche ne démarre qu'au S4.

Au S3, les étudiant·es qui envisagent de se tourner vers elle par la suite sont invité·es à participer à l'activité recherche proposée dans le cadre de chacune des semaines d'activités communes (SAC 1 en octobre 2023 puis SAC 2 en février 2024). Les activités "recherche" des SAC 1 et 2 seront proposées dans le programme général de ces semaines. Il n'y a pas d'autres activités pédagogiques au titre de la Voie Recherche au S3.

Les étudiants qui souhaitent pouvoir rejoindre la Voie Recherche au S4 doivent donc y réfléchir de leur propre initiative, en mettant à profit ces deux semaines d'octobre 2023 puis février 2024. Les responsables de leur parcours d'inscription sont à leur disposition pour échanger sur leurs intentions.

La SAC 2 de février 2024 est le moment où la décision sera prise, en accord entre l'étudiant·e, le responsable de la Voie Recherche et le responsable du parcours d'inscription, de passer de ce parcours à la Voie Recherche. Ce passage n'est pas de droit : il dépend de la solidité du projet de recherche (intention de mémoire et le cas échéant de projet de thèse).

Le passage en Voie Recherche au S4 équivaut à remplacer les activités et évaluations du semestre du parcours d'inscription par des activités et évaluations organisées par la Voie Recherche. Un système d'équivalence permet à l'étudiant·e qui est passé·e en Voie Recherche de valider au final son Master 2 dans le parcours d'inscription, mais à partir des activités de la Voie Recherche.

L'étudiant·e qui passe en Voie Recherche n'est donc plus soumise aux obligations de son parcours d'inscription au S4, mais uniquement à celles de la Voie Recherche, qui remplacent les précédentes.

Les activités de la Voie Recherche au S4 sont composées de:

- un séminaire de suivi collectif des travaux personnels des étudiant·es
- un cours d'épistémologie comparée, sur les thèmes qui concernent les sujets de recherche des étudiant·es
- un cours de méthode de la recherche
- un cours de méthode de la production du mémoire et du dossier de candidature de thèse
- diverses interventions d'appui (jeunes doctorants, chercheurs, acteurs de la recherche, opérateurs de recherche, ...)

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant·e en VR est invité·e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant·es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. Ce stage est obligatoire, comme dans les parcours d'inscription.

La Voie Recherche est la préparation ad hoc aux études doctorales, mais il reste possible de poursuivre vers la thèse après un master sans passer par elle.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Martin VANIER (martin.vanier@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement



1.12 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 1 février 2024 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant·es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel·les pour l'essentiel anciens étudiant·es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS. LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT
PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS
MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VOIR RÉFÉRENCES)
CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE
D'URBANISME
PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior
URBAINES
BDEUP

Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

MASTER 2

Développement urbain intégré : Stratégies et projets (parcours en alternance)

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours Développement urbain intégré :

Claire ARAGAU (claire.aragau@u-pec.fr)

Yoan MIOT (yoan.miot@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours DUI - Développement Urbain Intégré : stratégies et projets est un parcours en alternance qui forme de futur.es professionnel.les au développement urbain durable intégré, défi de l'action urbaine publique et privée.

Comment conduire le renouvellement des espaces urbains face aux crises environnementales et climatiques, dans un contexte d'austérité des finances publiques, de mutations des rapports entre espaces et sociétés et de nouvelles pratiques tournées vers le recyclage urbain et immobilier pour agir avec la ville déjà-là ? Ces problématiques sont au cœur du parcours DUI.

Il se positionne sur la capacité des professionnel.les à appréhender les transitions écologiques et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel.les à ces nouveaux enjeux et contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences.

Organisé selon un principe d'alternance entre université et organisme professionnel, le parcours DUI s'appuie sur des modalités de professionnalisation qui articulent savoirs universitaires et expériences professionnelles. Cette alternance est d'autant plus importante que le contexte actuel suppose des innovations qui interpellent la recherche urbaine autant que l'inventivité quotidienne des professionnel.les. L'aller-retour entre université et organisme professionnel (collectivités ou secteur privé) se traduit également par des modalités d'enseignement qui s'appuient sur les situations professionnelles rencontrées par les étudiant-es, et par des modalités de contrôle des connaissances adaptées à la situation spécifique des apprenti-es. Ces modalités placent les étudiant-es/apprenti-es dans une posture pro-active et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Ce parcours défend une professionnalisation adossée aux savoir-faire de la démarche de recherche pour outiller les futur.es professionnel.les dans leur capacité à explorer et formaliser des problèmes et des enjeux inédits. Ce pari, en apparence contre-intuitif pour un parcours en apprentissage, reçoit de très bons échos tant des partenaires socioéconomiques publics et privés que des étudiant.es.

CONTACTS DU PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Responsable pédagogique :

Claire ARAGAU (claire.aragau@u-pec.fr)

Yoan MIOT (yoan.miot@univ-eiffel.fr)

Suivi des partenariats :

Marie-Paule ROUSSEAU (marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr).

Suivi des apprenti-es :

Paul CITRON (paul.citron@plateau-urbain.com).

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr).

Équipe pédagogique : Nadia ARAB, Raffaele BARBATO, Julie CHOURAQUI, Paul CITRON, Gilles CRAGUE, Gilles JEANNOT, Pascal MADRY, Françoise NAVARRE, Martin RAULT, Lhouany SIESSIE, Taoufik SOUAMI, Ana Cristina TORRES, Anthony XIMENEZ, Pierre ZEMBRI, et d'autres universitaires et professionnel.les intervenant ponctuellement.

2.2 DESCRIPTION DES COMPÉTENCES, UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) ET COURS

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

COMPÉTENCE 1

CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLEMATISER L'ACTION URBAINE

UE 1 - FONDAMENTAUX - CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLEMATISER L'ACTION URBAINE INTEGREE

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

COURS 1 - CONTEXTUALISER L'ACTION URBAINE

Responsable : Anthony Ximenez

Heures	18h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : mise en situation professionnelle (rédaction d'un cahier des charges) visant à rendre compte de l'importance de la contextualisation dans l'exploration de problèmes urbains et territoriaux. Ainsi, l'activité de contextualisation s'effectue de manière multiscalaire et appréhende autant des dimensions spatiales, sociales, économiques que les systèmes d'acteurs.	
METHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Comprendre les acteurs et les cadres d'action », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.	

COURS 2 - COMPRENDRE LES ACTEURS ET LES CADRES D'ACTION

Responsables : Nadia ARAB, Paul CITRON, Françoise NAVARRE

Heures	27h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : séquence centrée sur la connaissance des acteurs de la fabrique urbaine et de leurs conditions d'intervention. Une attention particulière est portée à l'action publique locale : les collectivités, leurs rôles, leurs compétences, leurs évolutions récentes, les finances locales et les principaux termes de l'action publique (une politique, un problème public, un secteur d'action, etc.). Enfin, il s'agira de se familiariser avec la compréhension de ce qu'est « un acteur » et des mécanismes de la coopération inter-acteurs de la transformation urbaine durable.	
METHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Contextualiser l'action urbaine », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.	

**COURS 3 - METHODOLOGIES ET OUTILS DE CONNAISSANCES DES TERRITOIRES
(DIAGNOSTIC, OBSERVATION, EVALUATION, VEILLE, PROSPECTIVE)
Responsable : Anthony XIMENEZ**

Heures	18h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : cours croisant apport théorique et méthodologique, sur les outils et méthodes de production d'information et de connaissance territorialisées. Cet enseignement d'observation vise l'acquisition de compétences en analyse territoriale par un travail sur les démarches de diagnostic et l'approfondissement des concepts d'évaluation, de veille et de prospective territoriales. Ce cours accompagne les étudiant-es dans la définition des enjeux territoriaux et dans la mobilisation de la connaissance territoriale pour l'élaboration de l'action.

METHODES D'EVALUATION : l'évaluation, en contrôle continu, s'articule avec le workshop et le cours « Contextualiser l'action urbaine ». Elle consiste en la production d'un diagnostic territorial contextualisé et problématisé au regard de la commande du workshop.

COMPÉTENCE 2

AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES

UE 2 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
-----------------	-----------------------

ECTS	6
-------------	---

**COURS 1 - METHODOLOGIE ET OUTILS DU MODE PROJET
Responsables : Nadia ARAB, Paul CITRON et Lhouany SIESSIE**

Heures	36h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le mode projet est devenu un mode privilégié de l'action publique et privée. Une première séquence de cet enseignement expose les fondements et les grands principes du fonctionnement en mode projet, une deuxième séquence prépare à la méthodologie du projet d'aménagement urbain, la troisième séquence examine le rapport à l'action et au mode projet en situation d'innovation.

METHODES D'EVALUATION : travail de groupe en séance, ou dossier.

**COURS 2 - COOPERATION ET JEUX D'ACTEURS
Responsable : Gilles JEANNOT**

Heures	9h
---------------	----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : mobilisation des théories des organisations pour approfondir la compréhension des mécanismes des relations inter-acteurs à partir d'études de cas.

METHODES D'EVALUATION : pas d'évaluation.

UE 5 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

COURS 1 - REpondre a un appel a projet / CONSTRUIRE ET REpondre a un appel d'offre**Responsables** : Paul CITRON et Lhouany SIESSIE

Heures	15h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le cours vise la connaissance des logiques d'appels à projet et d'appels d'offre. Il s'agit d'explorer les différentes procédures et leurs documents cadres, de se familiariser avec les dossiers, de savoir organiser une consultation, de passer commande ou de répondre à un appel d'offres /à projets. Ce cours passe par l'acquisition de savoirs préalables :

- Exposé des différents types de procédures et de marchés publics.
- Exposé de la nature et du contenu des documents contractuels d'un dossier de consultation.
- Exposé des documents à remettre par les prestataires.

METHODES D'EVALUATION : une mise en situation est proposée à partir de dossiers de consultation réels remis aux étudiant-es (par binôme) où il s'agit d'analyser la commande, de reformuler les objectifs et les attentes, de proposer des modalités de pilotage et d'instances de validation.

COURS 2 - Usages, USAGER-ES ET PARTICIPATION**Responsable** : Anthony XIMENEZ

Heures	18h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : après être revenu, y compris avec un regard distancié et critique, sur les notions d'usages et de participation et leur diffusion dans le champ urbain, cet enseignement prépare les étudiant-es à acquérir un savoir-faire dans l'approche des usages de l'espace et à leur intégration dans la problématisation d'une situation et l'élaboration de solutions.

METHODES D'EVALUATION : travaux de groupe en séance TD/ou dossier

COMPÉTENCE 3
INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

UE 3 - INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

Après une introduction au développement urbain intégré (Nadia Arab, Romain Briot et Yoan Miot) l'UE 3 est organisée autour de deux enseignements, l'un centré sur l'intégration de l'industrie et des entreprises dans les espaces urbains, condition de la cohésion par l'emploi et l'autre sur l'urbanisme de gestion comme mode de transformation et d'amélioration des espaces déjà urbanisés.

COURS 1 - Développement urbain intégré : économie et emploi
Responsables : Gilles CRAGUE

Heures	27h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : ce cours explore les problématiques liées aux enjeux économiques de l'urbanisme et de l'aménagement, en s'appuyant en particulier sur des exemples d'actions intégrées et leurs stratégies (stratégies urbaines intégrées). Cette dimension sera notamment abordée via des études de cas et/ou des visites de terrains.	
METHODES D'EVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

COURS 2 - Urbanisme de gestion
Responsable : Hélène DANG VU

Heures	21h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux opérations de transformation et organisation de l'espace urbain dont les modalités procèdent avant tout de la transformation de la ville déjà là par la gestion des espaces urbanisés, selon des logiques qui placent le fonctionnement et l'usage des espaces au cœur de leur démarche.	
METHODES D'EVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

UE 4 - WORKSHOP

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	12

WORKSHOP

Responsables : Claire ARAGAU et Yoan MIOT

Heures	82h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le workshop met en œuvre une démarche de	

recherche-action pour explorer, identifier et comprendre des problèmes concrets liés à des stratégies et/ou enjeux de développement urbain intégré à l'échelle de projets opérationnels et/ou d'élaboration de politiques publiques territorialisées. Il s'agit de produire de la connaissance sur les problèmes posés par le développement urbain intégré et d'explorer et concevoir des approches adaptées. Les apprenti-es travailleront sur un ou des cas proposés par un ou des partenaires professionnels. Le travail conduit par les étudiant-es sera articulé à d'autres enseignements du parcours notamment ceux en liens avec les méthodes de la connaissance des territoires et avec les méthodes de la coopération et de la participation.

Le workshop se traduit par la réalisation d'un rapport et s'achève par une journée d'études dite « Les Ateliers du Développement Urbain Intégré ». À destination du milieu professionnel et académique, cette journée est conçue, organisée et animée par les étudiant-es. Il s'agira, à partir du travail conduit et d'interventions de professionnel·les et chercheurs et chercheuses, de valoriser le travail de workshop et de mettre en discussion des enjeux et problèmes spécifiques posés par des démarches de développement urbain intégré.

METHODES D'EVALUATION : évaluation collective et individuelle des travaux menés dans le cadre de la réponse à la commande et dans la conception et mise en œuvre de la journée d'études.

UE 6 - INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

SEMINAIRES THEMATIQUES

Heures	112h
<p>PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : ensemble de séminaires thématiques d'une à deux journées chacun. Ils ont chacun pour objectif d'aborder un secteur d'action publique pour en expliquer le fonctionnement spécifique et pour explorer les enjeux et/ou problèmes de développement urbain intégré qui y sont associés. Six thématiques seront explorées à travers des enseignements approfondis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Action sur le commerce existant. ▪ Transition écologique et développement urbain intégré. ▪ Mobilité, espaces publics au prisme de la transition écologique. ▪ Cohésion au prisme du développement urbain intégré. ▪ Santé et territoires. ▪ Projets urbains intégrés. <p>METHODES D'EVALUATION : parmi les différents séminaires suivis, les étudiant-es réaliseront trois travaux : l'un obligatoire (projets urbains intégrés), les deux autres au choix parmi les séminaires Transition écologique, Mobilité, Cohésion ou Santé.</p>	

VOYAGE D'ETUDES

Heures	20h
<p>PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le voyage d'études a pour but, sur une semaine, d'explorer <i>in situ</i> la question du développement intégré.</p>	

METHODES D'EVALUATION : réalisation collective d'un carnet de voyage.	
UE 7 – MEMOIRE ET ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES	
Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	12

SEMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE A LA REALISATION D'UN MEMOIRE	
Responsables : Hélène DANG-VU	
Heures	10h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : accompagnement méthodologique des étudiant-es dans la réalisation du mémoire de fin d'études, adossé aux expériences professionnelles en alternance. Outre un rappel des principes de réalisation d'un mémoire, le séminaire accompagnera les étudiant-es dans l'identification d'une problématique de développement urbain intégré.	
METHODES D'EVALUATION : évaluation du mémoire et de sa soutenance.	

ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES	
Responsables : Paul CITRON et Yoan MIOT	
Heures	30h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : l'atelier d'analyse de pratiques est une démarche de formation mettant au cœur des apprentissages la réflexivité des étudiant-es en particulier à partir de leur expérience professionnelle en alternance. L'atelier d'analyse de pratiques consiste donc à travailler sur des problèmes concrets, tirés des situations professionnelles des étudiant-es, tout en permettant de faire un retour sur les savoirs et savoir-faire acquis lors des enseignements pratiques et théoriques.	
METHODES D'EVALUATION : l'atelier d'analyse de pratique donne lieu à l'élaboration d'un portfolio par les étudiant-es, témoin et support de l'engagement dans le monde des praticien-nes. Il sera examiné au moment de la soutenance de fin d'études (mémoire et portfolio).	

2.3 EMPLOI DU TEMPS DE L'ANNÉE 2023-2024

PREMIER SEMESTRE (S3) – principale salle de cours : A120.

Les salles A116 et A117 sont des salles supplémentaires pour les travaux en groupes.

Le premier semestre de l'année de Master 2 équivaut au troisième semestre du Master, dans son ensemble (S3).

	11-sept Lundi	12-sept Mardi	13-sept Mercredi	14-sept Jeudi	15-sept Vendredi
9h30 - 12h30	Rentrée DUI - 10h	Introduction au développement urbain intégré - N. Arab	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - P. Citron	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - P. Citron	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h - 17h	Introduction au développement urbain intégré - Y. Miot	Workshop - C. Aragau / Y. Miot - Présentation de la commande	Les acteurs du DUI - N. Arab	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	18-sept Lundi	19-sept Mardi	20-sept Mercredi	21-sept Jeudi	22-sept Vendredi
9h30 - 12h30	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - P. Citron	Contextualiser l'action urbaine - A. Ximenez	Contextualiser l'action urbaine - A. Ximenez	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Travail en autonomie - Workshop
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop			Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	25-sept Lundi	26-sept Mardi	27-sept Mercredi	28-sept Jeudi	29-sept Vendredi
9h30 - 12h30	Workshop - Terrain - C. Aragau / Y. Miot				Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
14h - 17h					
17h - 18h					Travail en autonomie

	02-oct Lundi	03-oct Mardi	04-oct Mercredi	05-oct Jeudi	06-oct Vendredi
9h30 - 12h30	Travail en autonomie - Workshop	Contextualiser l'action urbaine - A. Ximenez	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop		Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Travail en autonomie - Workshop	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	09-oct Lundi	10-oct Mardi	11-oct Mercredi	12-oct Jeudi	13-oct Vendredi
9h30 - 12h30	Méthodologie et outils du mode projet - P. Citron	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Préparation examen UE1 SALLES A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop	Workshop - C. Aragau / Y. Miot
14h - 17h	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Préparation examen UE 1 - A. Ximenez SALLES A116 - A117	EXAMEN FINAL UE 1 - C. Aragau, P. Citron, Y. Miot, A. Ximenez	Travail en autonomie - Workshop	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	30-oct Lundi	31-oct Mardi	01-nov Mercredi	02-nov Jeudi	03-nov Vendredi
9h30 - 12h30	Atelier d'analyse de pratiques - P. Citron / Y. Miot	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Férié	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Workshop - C. Aragau / Y. Miot
14h - 17h	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Travail en autonomie - Workshop		Travail en autonomie - Workshop	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie		Travail en autonomie	Travail en autonomie

	06-nov Lundi	07-nov Mardi	08-nov Mercredi	09-nov Jeudi	10-nov Vendredi
9h30 - 12h30	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Workshop - Restitution intermédiaire	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop		Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Workshop - En autonomie	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie		Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	27-nov Lundi	28-nov Mardi	29-nov Mercredi	30-nov Jeudi	01-déc Vendredi
9h30 - 12h30	Atelier d'analyse de pratiques - P. Citron / Y. Miot	Travail en autonomie - Workshop	Méthodologie et outils du mode projet - P. Citron	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie
14h - 17h	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Méthodologie et outils du projet - L. Siessie	Méthodologie et outils du mode projet - P. Citron	Workshop - En autonomie	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	04-déc Lundi	05-déc Mardi	06-déc Mercredi	07-déc Jeudi	08-déc Vendredi
9h30 - 12h30	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Workshop - Restitution finale - C. Aragau / Y. Miot			
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop				
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	

	08-janv Lundi	09-janv Mardi	10-janv Mercredi	11-janv Jeudi	12-janv Vendredi
9h30 - 12h30	Atelier d'analyse de pratiques - P. Citron / Y. Miot	Innovation et conduite de projets - N. Arab	Méthodologie et outils du projet - L. Siessie	Urbanisme de gestion Dang Vu H.	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h - 17h	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot	Méthodologie et outils du projet - L. Siessie		Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot - A219
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	15-janv Lundi	16-janv Mardi	17-janv Mercredi	18-janv Jeudi	19-janv Vendredi
9h30 - 12h30	Urbanisme de gestion Dang Vu H.	Urbanisme de gestion Dang Vu H.	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Urbanisme de gestion Dang Vu H.	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h - 17h			Méthodologie et outils du projet - L. Siessie	Innovation et conduite de projets - N. Arab	Bilan du semestre - C. Aragau / Y. Miot
17h - 18h			Travail en autonomie	Travail en autonomie	

2.4 CALENDRIER D'ALTERNANCE 2023-2024

SEMAINE	du	au	LU	MA	ME	JE	VE
37	11-sept.-23	15-sept.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
38	18-sept.-23	22-sept.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
39	25-sept.-23	29-sept.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
40	2-oct.-23	6-oct.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
41	9-oct.-23	13-oct.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
42	16-oct.-23	20-oct.-23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
43	23-oct.-23	27-oct.-23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
44	30-oct.-23	3-nov.-23	Cours	Cours	F	Cours	Cours
45	6-nov.-23	10-nov.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
46	13-nov.-23	17-nov.-23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
47	20-nov.-23	24-nov.-23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
48	27-nov.-23	1-déc.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
49	4-déc.-23	8-déc.-23	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
50	11-déc.-23	15-déc.-23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
51	18-déc.-23	22-déc.-23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
52	25-déc.-23	29-déc.-23	F	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
1	1-janv.-24	5-janv.-24	F	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
2	8-janv.-24	12-janv.-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
3	15-janv.-24	19-janv.-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
4	22-janv.-24	26-janv.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
5	29-janv.-24	2-fevr.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
6	5-fevr.-24	9-fevr.-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
7	12-fevr.-24	16-fevr.-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
8	19-fevr.-24	23-fevr.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
9	26-fevr.-24	1-mars-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
10	4-mars-24	8-mars-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11	11-mars-24	15-mars-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12	18-mars-24	22-mars-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
13	25-mars-24	29-mars-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
14	1-avr.-24	5-avr.-24	F	Cours	Cours	Cours	Cours
15	8-avr.-24	12-avr.-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
16	15-avr.-24	19-avr.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
17	22-avr.-24	26-avr.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
18	29-avr.-24	3-mai-24	Cours	Cours	F	Cours	Cours
19	6-mai-24	10-mai-24	Cours	Cours	F	F	Cours
20	13-mai-24	17-mai-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
21	20-mai-24	24-mai-24	F	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
22	27-mai-24	31-mai-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
23	3-juin-24	7-juin-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
24	10-juin-24	14-juin-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
25	17-juin-24	21-juin-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
26	24-juin-24	28-juin-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
27	1-juil.-24	5-juil.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
28	8-juil.-24	12-juil.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
29	15-juil.-24	19-juil.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
30	22-juil.-24	26-juil.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
31	29-juil.-24	2-août-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
32	5-août-24	9-août-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
33	12-août-24	16-août-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	F	Entreprise
34	19-août-24	23-août-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
35	26-août-24	30-août-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
36	2-sept.-24	6-sept.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
37	9-sept.-24	13-sept.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
38	16-sept.-24	20-sept.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
39	23-sept.-24	27-sept.-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Cours	Entreprise
40	30-sept.-24	4-oct.-24	Entreprise				

Lieu de formation : École d'Urbanisme de Paris (EUP).

Rentrée à l'EUP : 11 septembre 2024.

Période des comités de pilotage : janvier 2024.

Période de Jury semaine 1 : février 2024.

Période de Jury semaine 2 : octobre 2024.

Période de soutenance : septembre 2024.

Fin de formation : 30 septembre 2024.

L'apprenti-e dispose de trois mois (sous réserve de valider le cursus antérieur requis) avant le début de la formation pour débiter son contrat d'apprentissage.

Attention : pendant la durée du contrat d'apprentissage, 25% du temps de formation sont obligatoires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 44
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 49
3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 50
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 54
3.5 VENIR À L'EUP	p. 57



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance multineiveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIERE Damien

Inégalités, urbanisme sécuritaire, écologie politique, ordre spatial et policier, Asie du Sud, Inde, géographie qualitative, développement et transitions, théories anglo-saxonnes, production de l'espace.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne - Genre - Inégalités - pratiques urbaines des parents - Aire géographique : Île-de-France

CHAPLAIN Alix

Politiques énergétiques - Sociologie urbaine - Sociologie de l'action publique - Sciences politiques - Urbanisme et aménagement - Aires géographiques : Moyen Orient (en particulier Liban), France, Europe.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal - Ville solidaire - Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

CLEMENT Loréna

Quartiers populaires, politique de la ville, Seine-Saint-Denis, entrepreneuriat, développement local, inégalités, empowerment, care, approches féministes

CLERVAL Anne

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires - Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

CUNY Cécile

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Hélène

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - Protection des sols - Aires géographiques : Europe, Cambodge

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et - Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIDIER Sophie

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

IDT Joël

Projets urbains - Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs - Politique et technique - Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains;

enjeux et politiques énergétiques; pratiques de consommation (eau, énergie); précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LEFÈVRE Christian

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

ROSSIGNOL Lilite

Mobilités et trajectoires résidentielles - Dimensions sociales de l'habitat - Vulnérabilités résidentielle - Socialisations spatiales- Travail domestique - Genre et épistémologies féministes- Méthodes qualitatives

RUNET-ARNOUX Pablo

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

SIESSIE Lhouany

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs – Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel) **Marcus Zepf (UPEC)**



ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadijja Mechetty
khadijja.mechetty@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira, responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire
des anciens diplômés
et des étudiants
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'événementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de
communication
Marine Batista
marine.batista@u-pec.fr

LAB'URBA

Gestion administrative et financière
Sabine Hermenault
hermenault@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars elodie.medelice@u-pec.fr
Elodie Médélice
samia.el-mars@univ-eiffel.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUI, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01.71.40.80.90

En cours de recrutement
M1, M2 AUDE
scola-eup@univ-eiffel.fr

En cours de recrutement
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
scola-eup@u-pec.fr

Myriam Tidjani
M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,
séjours d'études, stages
myriam.tidjani@u-pec.fr | 01.71.40.80.34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,
gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aureliemessias@u-pec.fr

**CHAIRE
" AMÉNAGER LE GRAND PARIS "**

Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

François Folliet
Assistante à la direction du programme E-city
francois.folliet@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant-es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

▪ L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

▪ L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

▪ Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

▪ Mardi : 10h-21h15

▪ Jeudi : 9h-21h45

▪ Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

▪ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h

▪ Mardi : 10h-20h

▪ Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

▪ AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

▪ RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

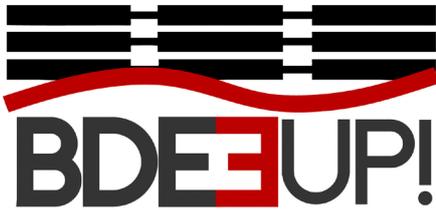
▪ CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.

▪ L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.

▪ Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômés. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômés en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalment.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : viuetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiants de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiants de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

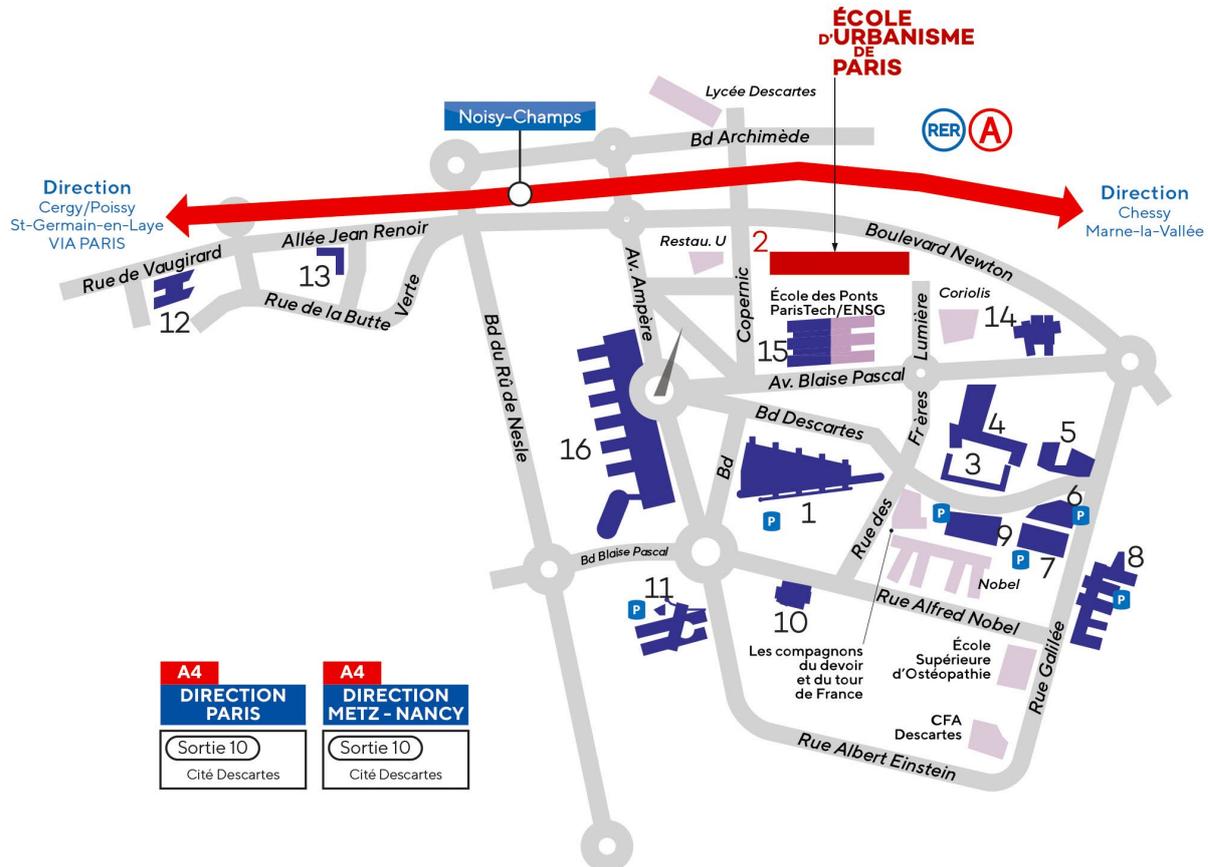
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication: Septembre 2023

